

Grille tarifaire des formations Formatic Centre



Informatic Bureautique

Gagnez en efficacité, maîtrisez les outils informatiques

- Bureautique
- PAO / DAO
- Systèmes et réseaux
- Développement et méthodes
- Bases de données



Relations humaines

Mieux travailler ensemble

- Management
- Communication orale et écrite
- Efficacité professionnelle et personnelle
- Commercial et marketing
- Gestion des ressources humaines
- Comptabilité
- Finance
- Sécurité



Langues étrangères

Libérez vos échanges à l'international

- Toutes les langues étrangères
- FLE (Français langue étrangère)
- Préparation et passage du TOEIC ou du Bright



Le Bilan de Compétence

		Tarifs / jour/HT	
Pôle informatique	Word, Excel, Powerpoint...	Inter	290 € avec Tosa
		Intra 1 pers	530 €
		Intra (2 à 8)	610 €
	Photoshop, Indesign, Illustrator, VBA...	Inter	410 € avec Tosa
		Intra	750 €
	Autocad (1) - Project (2)	Inter	440 € (1) avec Tosa
Intra		850 € (1)-1050 € (2)	
Langages, serveur, Solidworks ...	Inter	-	
	Intra	1590 €	
Pôle Relations Humaines	Management, Commercial, Communication, Finance...	Inter	510 €
		Intra	1220 €
	Comptabilité et paie	Inter	510 €
		Intra	900 €
	SST	Inter	125 €
		Intra (4 à 10)	780 €
Habilitation électrique	Inter	210 €	
	Intra (4 à 10)	830 €	
Pôle Langues	Frais Pédagogique	Par personne	60 €
	Langues classiques et FLE (8€ de plus pour les langues « rares » (chinois, arabe, brésilien, japonais, russe...))	Individuel	64 € / h
		Binôme	68 € / h
		Collectif	70 € / h
Formatic Centre	Bilan de Compétences	Individuel	1 350 € (20 heures) 1 620 € (24 heures)
	Location de salle	Nue	130 €
		Equipée	130 € +25 € /ordi
	Certifications	TOEIC session privée/à distance	105 €
		TOEIC session publique	125 €
		CLOE	120 €
		Bright/Bright Secure	60€ / 75€
		Tosa	65 €
		CP FFP	200 €
	Frais kilométriques	< 20km centre	Pas de frais
>20km centre		0.6 € / km	
Supports pédagogiques		10 €	
Location Ordinateur en supplément du coût Formation	Prix jour / PC	15 €	

Conditions générales de vente

1. COMMANDE

Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage et les prérequis, dont il s'engage à avoir pris connaissance. Des pré-inscriptions (options) peuvent être demandées, mais seules seront prises en compte les inscriptions effectuées par écrit, qui donneront lieu à l'envoi d'une convocation.

2. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix en interentreprises restent valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Les prix incluent l'animation et la documentation (excepté pour la documentation officielle éditeur ou constructeur, qui vous sera facturée en sus sur la base du prix d'achat majoré de 10 % pour frais de gestion). Toutes nos prestations et devis spécifiques sont datés et demeurent valables au maximum 3 mois. La facture est adressée au client après exécution de la prestation. Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation, à condition que nous recevions un accord de prise en charge de la part de cet organisme au moins 2 semaines avant le démarrage de la prestation, et que nos services acceptent ce mode de facturation. Néanmoins, cette souplesse ne dispense en rien le client de l'obligation d'envoi d'un bon de commande. En cas de non-règlement par l'organisme de gestion de ses fonds de formation, quelle qu'en soit la cause, la facture devient immédiatement exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

3. DÉLAIS DE PAIEMENT

Le règlement des factures peut être effectué :

- par virement bancaire ;
- par chèque, en indiquant le numéro de facture.

Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : un intérêt contractuel égal au taux de base bancaire majoré de 7 points jusqu'au parfait paiement et entraînera l'exigibilité de toute somme restant due et quel que soit le mode de règlement prévu.

4. CONVENTIONS DE FORMATION

Une convention de formation standard est adressée avant le début de la formation. En cas de non-retour de la convention signée, nos factures font, alors, office de conventions de formation simplifiées. Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

5. ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée et confirmée par écrit. Un report ou une annulation parvenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une indemnité non imputable sur la formation professionnelle continue, cette indemnité sera égale à 100% du prix du stage.

6. ANNULATION D'UN STAGE

FORMATIC CENTRE se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème technique et ce sans aucun dédommagement quel qu'il soit. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage.

7. ANNULATION D'UN COURS OU REPORT D'UN COURS (LANGUES)

Le stagiaire ou l'entreprise doit informer FORMATIC CENTRE ou directement le formateur **48H AVANT le cours** de l'annulation de celui-ci. Le cours est alors reporté à une date ultérieure.

Si un cours n'a pas lieu parce que le stagiaire ne s'est pas présenté sans en informer à temps FORMATIC CENTRE, le cours est considéré comme pris donc facturé **A L'ENTREPRISE** ou **AU STAGIAIRE**. (Sauf cas de force majeure qui ne prend pas en compte les réunions).

8. PUBLICITÉ

FORMATIC CENTRE est autorisé à citer à titre de référence le nom de ses clients et les prestations réalisées.

9. RESPONSABILITÉ

En aucun cas, la responsabilité de FORMATIC CENTRE ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations lorsqu'il y a :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du client, de mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de formation insuffisante du personnel, de non-respect des conseils donnés, etc.
- Force majeure, événement ou incident indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux, etc.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel FORMATIC CENTRE n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (TELECOM, EDF...).
- En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité de FORMATIC CENTRE ne peut en aucun cas et en aucune façon être supérieure au coût des prestations incriminées.

10. ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES

En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou de paiement du prix, ainsi que de contestations relatives plus particulièrement à l'interprétation ou l'exécution des présentes clauses ou conditions, le Tribunal de Commerce du siège social FORMATIC CENTRE sera seul compétent.

LOCATION DE SALLES

1. Formatic Centre met à disposition du preneur 1 ou plusieurs salles de formation dans un de nos centres (Tours ou Orléans). Elle sera équipée de tables, chaises, tableau blanc, équipement électrique, d'ordinateurs (si le preneur le demande), d'un vidéoprojecteur (si le preneur le demande) et de la Wifi.
2. L'utilisateur de la salle devra se conformer aux prescriptions générales règlementant l'utilisation de celle-ci, ainsi qu'au règlement intérieur affiché dans l'établissement.
3. La location se fera à la date ou aux dates demandées aux horaires suivants : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Une pause-café ou thé avec biscuits est prévue.
4. L'utilisateur de la salle ne peut transmettre à un tiers l'autorisation qu'il a reçue.
5. L'utilisateur s'engage à respecter les indications qui lui seront fournies pour le bon fonctionnement des installations de toute nature :
 - Il interdit l'accès des locaux aux animaux
 - Il fait respecter l'interdiction de fumer dans les locaux
 - Il fait respecter l'interdiction d'organiser des cocktails et de la restauration de toute nature
6. Toute annulation ne parvenant pas 10 jours avant le début de la location ne sera pas prise en compte et la totalité de la somme sera facturée.
7. Toute dégradation des locaux et/ou du matériel entraînera un remboursement par le commanditaire à la hauteur des dégâts occasionnés.
8. Le paiement se fera par chèque ou par virement à l'ordre de FORMATIC CENTRE dans un délai d'un mois.

E-LEARNING – LANGUES

1- Définition :

Formation ouverte et à distance par l'utilisation de Modules de formation.

Formatic Centre accorde au Client une licence d'utilisation non exclusive, incessible et non transférable de ses Modules figurant à la commande.

2- Mise à disposition de la plateforme :

L'ensemble des Modules, objet de la commande, sera mis à la disposition du Client, dans un portail e-learning, après acceptation de la commande.

3- Accès aux modules :

L'accès aux Modules est géré par la plateforme e-learning 7 Speaking, partenaire de Formatic Centre. Un identifiant et un mot de passe sont communiqués au Client par Formatic Centre pour chacun des Apprenants sur la base des informations fournies par le Client (nom, prénom, e-mail. L'identifiant et le mot de passe sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles.

4- Responsabilité :

Le Client est responsable de la gestion et de la conservation des identifiants et mot de passe. En conséquence, il appartient au Client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. Le Client est responsable des conséquences de leur utilisation. Formatic Centre ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe du Client. Le Client s'engage à informer Formatic Centre de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et mot de passe dès qu'il en a connaissance.

5- Règles d'usage de l'Internet :

Formatic Centre ne peut pas être tenu responsable des interruptions de services dues aux caractéristiques et limites du réseau Internet notamment dans le cas d'interruption des réseaux d'accès, des performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les informations contenues sur le Site 7 Speaking

Compte tenu des caractéristiques intrinsèques de l'Internet, Formatic Centre ne vous garantit pas contre les risques notamment de détournement, d'intrusion, de contamination et de piratage de vos données, programmes et fichiers. Il vous appartient de prendre toutes mesures appropriées de nature à protéger vos propres données, programmes et fichiers notamment contre les virus.

6- Accessibilité :

L'accès au site e-learning 7 Speaking est permanent, sauf cas de force majeure, interventions de maintenance ou tout autre évènement indépendant de la volonté de Formatic Centre.

L'impossibilité d'utiliser le site 7 Speaking pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès du Formatic Centre, sauf disposition contraire prévue dans les présentes conditions générales de vente.

En cas de difficultés d'accès au site, le Client peut joindre Formatic Centre du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

7- Durée de l'accès aux Modules :

La commande prend effet à compter de la réception par Formatic Centre des codes d'accès et identifiant à la plateforme. Le Client dispose d'un délai spécifié dans la commande ou à défaut d'un délai d'1 an à compter de la livraison des mots de passe et identifiant pour consommer sa licence d'utilisation. Passé le délai spécifié dans la commande ou à défaut le délai d'1 an à compter de la livraison des mots de passe et identifiant ou en cas de consommation de l'intégralité des licences, le Client n'aura plus accès à la plateforme 7 Speaking et devra solliciter une autre commande d'accès à la plateforme.

8- Emargement et règlement

Après acceptation de la commande, approuvée par une signature de devis et/ou de conventions entre la société cliente et Formatic Centre, le stagiaire détenteur des mots de passe et identifiant lui permettant d'accéder à la plateforme 7 Speaking s'engage à utiliser le nombre d'heures défini sur la commande sur une période maximale d'1 an. Ainsi Formatic Centre peut récupérer les feuilles d'emargement directement via la plateforme 7 Speaking et les faire parvenir à la société ou à l'OPCO accompagnées de la facture correspondante.

8-1 : Règlement par l'OPCO : dans le cas où le stagiaire n'aurait pas consommé une partie ou la totalité du nombre d'heures e-learning défini par Formatic Centre et validé par le client, le reliquat sera alors facturé directement à la société cliente puisque Formatic Centre sera alors dans l'incapacité de fournir les feuilles d'emargement exigées par l'OPCO.

8-2 : Règlement par la société cliente : dans le cas où le stagiaire n'aurait pas consommé une partie ou la totalité du nombre d'heures e-learning défini par Formatic Centre et validé par le client, Formatic Centre exigera le règlement total à la société cliente même démunie de feuilles d'emargement, n'étant pas responsable de la non-assiduité du stagiaire.